


## Profil Pays – Congo

### 1- Informations générales

	<b>Nom</b>	Congo
	<b>Capitale(s) du pays</b>	Brazzaville
	<b>Langue</b>	Français
	<b>Ports Principaux</b>	Pointe Noire
	<b>Littoral (km)</b>	169

### 2- Liste de Contacts

[Autorités nationales compétentes chargées de préparation et de lutte en cas de pollution par les hydrocarbures](#)

<b>Nom</b>	Rodolphe Adada
<b>Ministère/Département/Agence</b>	Ministère d'Etat, Ministère des Transports Maritimes et de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande
<b>Poste</b>	Ministre d'Etat
<b>Adresse</b>	Brazzaville – BP 21 48
<b>Téléphone</b>	+242 222 810 643
<b>Mobile</b>	
<b>Fax</b>	+242 222 812 974
<b>Courriel</b>	<a href="mailto:mtacmm@gmail.com">mtacmm@gmail.com</a>
<b>Officiellement désigné</b>	Non

[Point Focal GI WACAF](#)

<b>Nom</b>	Medard Ngobo
<b>Ministère/ Département / Agence</b>	Ministère d'Etat, Ministère des Transports Maritimes et de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande
<b>Poste</b>	Coordinateur du Plan National
<b>Adresse</b>	B.P.1107 Pointe Noire, République of Congo
<b>Téléphone</b>	+242 05 762 88 33
<b>Mobile</b>	+242 06 664 4090
<b>Fax</b>	
<b>Courriel</b>	<a href="mailto:ngobomedard@yahoo.fr">ngobomedard@yahoo.fr</a>
<b>Officiellement désigné</b>	

### 3- Plan National d'Intervention d'Urgence (PNIU) en cas de déversements accidentels d'hydrocarbures

#### Élaboration du PNIU

<b>Nom du PNIU</b>	Plan National d'Intervention d'Urgence en cas de Pollution par les Hydrocarbures
<b>Statut du PNIU</b>	Finalisé & approuvé
<b>Date de dernière approbation</b>	2009
<b>Date de dernière mise à jour approuvée</b>	En cours de révision
<b>Comité /Groupe de travail</b>	Groupe de Travail en charge de la réalisation du Plan d'Urgence National contre les pollutions par les hydrocarbures

#### Composants du Plan National d'Intervention d'Urgence

- Politique sur l'utilisation des dispersants

<b>Statut de la politique sur l'utilisation des dispersants</b>	Non développée	
<b>L'utilisation des dispersants de pétrole comme (première/deuxième/dernière option/pas une option)</b>	N/A	
<b>Existence de procédure d'approbation &amp; liste de dispersant pré-approuvés</b>	Non	
<b>Stock de dispersant</b>	Non	
<b>Est-ce que la politique sur l'utilisation de dispersants est prise en compte dans le PNIU ?</b>	Oui	
<b>Si oui, indiquer le nom du décret relatif à la politique d'utilisation de dispersants</b>		
<b>Liste de dispersants approuvés</b>	Oui	
<b>Limite géographique pour l'utilisation des dispersants</b>	En cours	
<b>Emplacement des sites de stockage</b>		
Nom	Propriétaire PERENCO SOCO EdP ENI Total E&P	<b>Volume</b>

- Cartographie de sensibilité

<b>Statut des cartes de zones sensibles aux déversements d'hydrocarbures</b>	Élaborées et approuvées
<b>Est-ce que les cartes de sensibilité sont prises en compte dans le PNIU?</b>	Oui

<b>Date de validation</b>	
<b>Groupe de travail / comité</b>	Ministère des Hydrocarbures et Ministère de l'Environnement
<b>Est-ce que la carte couvre le littoral entier?</b>	Oui
<b>Est-ce que les types de littoraux et les zones les plus sensibles sont identifiés et pris en compte ?</b>	Oui
<b>Est-ce que les cartes de sensibilité sont développées à partir du SIG ?</b>	Non
<b>Source des cartes de sensibilité</b>	

- Plan d'évaluation et de nettoyage du littoral

<b>Est-ce que le plan d'intervention sur le littoral fait partie du PNIU ?</b>	Oui
<b>Est - ce que le plan d'intervention sur le littoral intègre la stratégie d'évaluation et de nettoyage du littoral ?</b>	Oui

- Plan de gestion des déchets

<b>Statut du plan de gestion des déchets</b>	Non développé
<b>Est-ce que le plan de gestion des déchets fait partie du PNIU?</b>	N/A
<b>Le plan de gestion des déchets prend-t-il en compte le transport, le stockage temporaire et l'élimination finale des déchets ?</b>	
<b>Date de validation</b>	
<b>Comité /groupe du travail</b>	Public / privé

- Plan d'intervention pour la sauvegarde de la faune polluée

<b>Est-ce que le plan d'intervention pour la sauvegarde de la faune polluée fait partie du PNIU?</b>	Non
<b>Est - ce que le plan d'intervention pour la sauvegarde de la faune polluée fournit des informations sur le recours à des experts, des volontaires et les bonnes pratiques ?</b>	Non

- Politique de brûlage in-situ

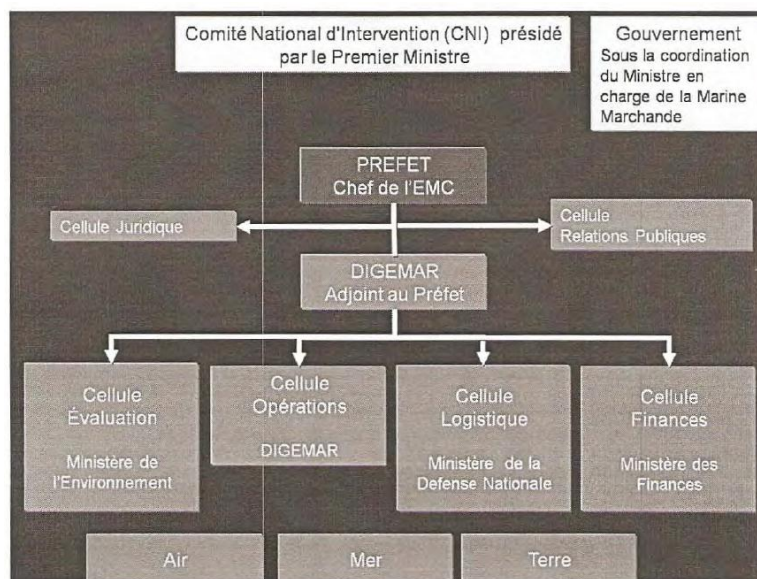
<b>Est - ce que la politique de brûlage in situ fait partie du PNIU?</b>	Non
--	-----

Organisation

- Système de Gestion de crises (IMS)

<b>Est-ce que le concept de Système de Gestion de crise est intégré à tous les aspects du plan (à la lutte en mer, au nettoyage du littoral, à la gestion des déchets etc.)?</b>	Oui
<b>Est-ce que les rôles et les responsabilités sont définis ?</b>	Oui

- Organigramme



Aspects transfrontaliers

- Coopération transfrontalière

<b>Est-ce qu'il existe un mécanisme de coopération de lutte au niveau bilatéral et/ou sous régional qui fait partie du PNIU?</b>	Accord Angola / Congo
<b>Est-ce qu'il y a des exercices transfrontaliers organisés au moins tous les trois ans ?</b>	Oui
<b>Si oui, indiquez la date du dernier exercice transfrontalier</b>	15 – 16 / 09 /2015

- Circulation transfrontalière d'expertise et d'équipement

<b>Est-ce que la circulation transfrontalière de d'expertise et d'équipement fait partie du PNIU ?</b>	Non
--	-----

<b>Etat d'avancement des travaux concernant la circulation transfrontalière d'expertise et d'équipement</b>	En cours
<b>Date de validation</b>	

Autres éléments du Plan National d'Intervention d'Urgence

<b>Est - ce qu'il y a un processus identifié dans le PNIU pour choisir la meilleure stratégie et technique pour diminuer les impacts (NEBA)?</b>	Non
<b>Est - ce que le PNIU prend en compte l'apport et l'augmentation prévue des ressources pour traiter un certain nombre de scénarios de lutte (intervention à plusieurs niveaux)?</b>	Non
<b>Est - ce que le PNIU identifie l'accès aux capacités d'observation visuelle ?</b>	Non
<b>Est - ce que le PNIU prend en compte les substances nocives et potentiellement dangereuses?</b>	Non

**4- Conventions & Accords**

Prévention

<b>Nom</b>	<b>Ratification</b>	<b>Transposition dans la législation nationale</b>
<b>Convention MARPOL 73-78</b>	Oui	Oui
<b>MARPOL IV</b>	Oui	Oui
<b>MARPOL V</b>	Oui	Oui
<b>MARPOL VI</b>	En cours	Non

Préparation et intervention

<b>Nom</b>	<b>Ratification</b>	<b>Transposition dans la législation nationale</b>
<b>OPRC 1990</b>	Oui	Oui
<b>OPRC HNS Protocol - 2000</b>	En cours	Non

Responsabilité et indemnisation

Nom	Ratification	Transposition dans la législation nationale
CLC 1992	Oui	Oui
FONDS 1992	Oui	Oui
Fonds supplémentaire	Oui	Oui
Convention HNS 1996	Non	Non
Protocole HNS 2010	En cours	Non
Convention Hydrocarbures de soute - 2001	Oui	Oui

Accords Sous -Régionaux et Bilatéraux

Nom	Ratification	Transposition dans la législation nationale
Convention d'Abidjan - Protocole relatif à la Pollution par les hydrocarbures	Oui	Non
Plan régional de lutte contre les déversements du Programme du Grand Ecosystème Marin du Courant de Guinée (GCLME)	Oui	Non
Convention de Bamako (sur l'Interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux et sur le Contrôle des Mouvements transfrontaliers et la Gestion des déchets dangereux produits en Afrique)	Oui	Non

**5- Formation**

Est-ce que le pays organise des formations internes et/ou des exercices au moins une fois par an ?	Oui
<b>Liste des activités menées par le projet GI WACAF depuis 2013</b>	
<b>Type et thème de l'activité</b>	<b>Date</b>
Exercice transfrontalier avec le Gabon pour tester la communication en cas de déversement d'hydrocarbures	Septembre 2015

## 6- Expertise et ressources

### Commentaires

Les compagnies pétrolières en opération ont des équipements limités dans leurs installations. Elf dispose d'un petit stock de dispersant et un hélicoptère de lutte à Djeno. L'Association des Opérateurs Pétroliers du Congo (AOPC) facilite l'assistance mutuelle.

### Equipements

<b>Est-ce que la capacité nationale de lutte contre les déversements est suffisante pour mettre en œuvre les opérations d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures (TIER1) ?</b>	Oui
<b>Est-ce que la capacité nationale de lutte contre les déversements est suffisante pour mettre en œuvre les opérations d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures (TIER2) ?</b>	Non
<b>Est-ce que la capacité nationale de lutte contre les déversements est suffisante pour mettre en œuvre les opérations d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures (TIER3) ?</b>	Non